

SITE DES ÉTANGS ET MARAIS
DES SALINS DE CAMARGUE

~10 000 HABITANTS
RÉGION
Provence Alpes
Côte d'Azur



COLLECTIVITÉ PORTEUSE
Parc Naturel Régional de
Camargue

ENJEU CLIMATIQUE
Élévation du niveau
de la mer

Repenser la gestion du littoral et adopter de nouvelles approches face aux aléas marins

En quoi cette action contribue à l'adaptation du territoire au changement climatique ?

> Des submersions plus fréquentes, une érosion plus intense



On estime que le changement climatique conduira à une hausse du niveau des mers située entre 26 et 82 centimètres d'ici la fin du XXI^e siècle en sus de la vingtaine de centimètres de hausse déjà observée depuis 150 ans (ONERC, 2015). Ceci va induire ou aggraver significativement le risque de submersions (temporaires voire permanentes dans les zones basses), notamment par l'augmentation des surcotes lors de tempêtes qui pourraient en outre se faire plus fréquentes. Les phénomènes d'érosion sont également susceptibles de s'intensifier sous l'effet conjugué de la houle et des vents plus violents.

> Une difficulté accrue à maintenir les ouvrages qui donnent au site ses caractéristiques

Par sa géographie, le site des étangs et marais des salins de Camargue est particulièrement exposé à ces aléas marins : il conjugue en effet une altitude très basse (75 % de la zone est à moins d'1 m), et un trait de côte très long (17 km, dont près de la moitié en érosion). Il a par ailleurs fait l'objet de nombreux aménagements hydrauliques à partir de la fin des années cinquante en vue de l'exploitation salicole, avec notamment l'érection de digues qui l'ont à la fois protégé et largement déconnecté des influences marines. Toutefois ces ouvrages se sont révélés insuffisants au cours des dernières années, connaissant

des ruptures répétées à la suite de fortes tempêtes. L'intensification des phénomènes d'érosion et de submersion conduit ainsi à des évolutions de la morphologie du site (les translations du trait de côte peuvent atteindre localement plusieurs mètres par an) tout en rendant exorbitant le coût de maintien des ouvrages de protection.

> L'enjeu : envisager l'adaptation au changement climatique comme une opportunité de repenser la gestion du site

Entre 2008 et 2012, le Conservatoire du Littoral a pu acquérir le site des étangs et marais des salins de Camargue auprès de la Compagnie des Salins du Midi, qui connaissait alors des difficultés. Cette nouvelle donne foncière a été le point de départ d'une réflexion sur le devenir du site et la stratégie de gestion à mettre en œuvre. À partir du constat que la fixation du trait de côte est un défi intenable tant du point de vue physique qu'économique, il a été choisi d'accepter et d'anticiper la mobilité naturelle de l'interface terre-mer plutôt que chercher à maintenir à tout prix les digues frontales existantes. L'enjeu consiste à accompagner cette dépoldérisation déjà amorcée dans les faits en développant des opportunités de valoriser les sites désormais « voués » à la submersion permanente ou régulière (à la fois par la restauration d'écosystèmes naturels à haute valeur patrimoniale et le développement du potentiel pour de nouveaux usages), tout en favorisant l'acceptation de ce changement de paradigme par les habitants du delta.



Vue aérienne du site des étangs et marais des salins de Camargue de la pointe de Beauduc depuis la mer © Parc Naturel Régional de Camargue





Contexte opérationnel

La démarche s'inscrit dans la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte du Conservatoire du Littoral (mars 2012). Elle a fait l'objet d'un projet européen Life+ MC SALT, « Gestion environnementale et conservation des marais salants et des lagunes côtières en Méditerranée ».

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

> **Objectif : Accepter la mobilité du trait de côte résultant des aléas marins et accompagner les transformations morphologiques, écologiques et socio-économiques qui en résultent pour le site concerné.**

> Description technique

Le Conservatoire du Littoral a débuté l'acquisition du site auprès de la Compagnie des Salins du Midi en 2008, jusqu'à atteindre une surface de 6500 ha en 2012. Le site jouxte l'étang du Vaccarès, également propriété du Conservatoire, composant ainsi un ensemble naturel unique par sa taille (20 000 ha) et par sa renommée. Il est cogéré par le Parc Naturel Régional de Camargue, la Fondation Tour du Valat et la Société de Protection de la Nature. À partir d'études diagnostiques réalisées sur les volets écologiques, hydrauliques et socio-économiques, les gestionnaires ont élaboré en 2012 un plan de gestion simplifié qui fixe les orientations de la gestion du site pour la période 2013-2016 (prolongé en 2017).

Le plan de gestion prend en compte le contexte évolutif du site en fixant des objectifs et principes à moyen et long terme, qui s'organisent autour de 5 axes :

- La mise en œuvre d'une gestion adaptative à l'élévation du niveau de la mer notamment au travers d'un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte dans les secteurs soumis à l'érosion, via la non-intervention sur les digues situées en front de mer dont certaines sont ainsi peu à peu détruites.
- La recherche d'une dynamique plus naturelle dans le fonctionnement des lagunes, notamment via des aménagements et travaux permettant de rétablir les connexions entre elles et avec les hydro-systèmes alentours (mer, Vaccarès, canal du Japon).

- La reconstitution des écosystèmes littoraux caractéristiques des lagunes littorales méditerranéennes et des fronts de mer sableux.
- Le maintien, voire l'augmentation, de la capacité d'accueil des oiseaux d'eau coloniaux.
- L'intégration des problématiques économiques locales, notamment la situation de Salin de Giraud, en veillant à offrir des possibilités de découverte et de diversification économique douces et respectueuses des objectifs du Conservatoire et des autres partenaires de la gestion.

Au nombre des actions spécifiques menées dans le cadre de ce plan, on peut citer :

- La réalisation des travaux hydrauliques prévus dans le cadre du projet européen LIFE+ MC-SALT : restauration d'une connexion entre les anciens salins et la Réserve Nationale de Camargue, reconstitution d'un axe hydraulique pour favoriser les entrées d'eau de mer...
- La mise en œuvre d'une concertation avec les habitants de Salin de Giraud d'octobre 2013 à octobre 2015, soutenue par la Fondation de France dans le cadre d'un appel à projets « Ensemble, gérons notre environnement ». Un groupe de travail d'une trentaine d'habitants représentant au mieux la diversité sociale du village (âge, origine socio-professionnelle) s'est réuni tous les mois de manière conviviale. Des personnes ressources extérieures au village étaient régulièrement mobilisées pour appuyer les réflexions (ingénierie du Parc ou des collectivités, office du tourisme, acteurs culturels, etc.).



Territoire concerné

Site des étangs et marais des salins de camargue



Maître d'ouvrage

Parc Naturel Régional de Camargue



Partenaires

Conservatoire du littoral / Tour du Valat / Société Nationale de Protection de la Nature



Moyens humains

4 agents du Parc affectés à plein temps sur la gestion du site, appuyés par 4 écogardes en période estivale + personnel mobilisé par la Tour du Valat et la Société Nationale de Protection de la Nature



Moyens financiers

Coût (en 2015)
1 150 000 €
dont 600 000 € de fonctionnement et 550 000 € de travaux

- Financement : participations des collectivités locales (commune, département, Région), des établissements publics (Conservatoire du Littoral, Agence de l'Eau, Agence des Aires Marines), des partenaires privés (Tour du Valat, mécénat), de l'Union Européenne, de l'Etat et ressources propres du site.



Calendrier

2008 : Début de l'acquisition du site par le Conservatoire du Littoral
2012 : Élaboration du plan de gestion simplifié
2013-2016 : Mise en œuvre du plan de gestion simplifié et Projet Européen Life+ MC-SALT

Quels bénéfices pour la collectivité ?

> Une gestion du trait de côte plus « efficace »



En l'absence sur le site d'enjeux socio-économiques majeurs et d'enjeux liés à la sécurité des biens et des personnes, il est rapidement apparu que les moyens financiers à mettre en œuvre pour maintenir le trait de côte sur son tracé existant seraient disproportionnés.

Au contraire, accepter la dépoldérisation d'une partie du site permet de mieux se concentrer sur la sécurisation des biens et des personnes plus en avant dans les terres, et notamment de cibler les investissements sur le confortement de la digue à la mer qui protège l'intérieur du delta d'une incursion marine. Le territoire des anciens salins joue aussi désormais le rôle de zone tampon face à l'augmentation des aléas marins, tout en disposant d'une plus grande résilience, la nouvelle gestion donnant aux écosystèmes la capacité de se déplacer en fonction des phénomènes d'érosion et d'accrétion.



Le flamant rose, espèce emblématique de Camargue
© Parc Naturel Régional de Camargue

> La restauration d'écosystèmes et de fonctionnalités écologiques

La reconnexion hydraulique entre les anciens salins et la mer d'une part, et avec les zones humides et sous-bassins versant périphériques d'autre part, a permis le retour à un cycle plus naturel des hydrosystèmes sur le site. Ceci a permis la restauration fonctionnelle d'habitats côtiers (lagunes, sansouires, plages) ainsi que le rétablissement des connexions hydrobiologiques permettant les déplacements des poissons migrateurs. Au final, c'est tout l'écosystème caractéristique des lagunes littorales méditerranéennes et des fronts de mer sableux qui peut progressivement se reconstituer, avec notamment la reconquête des fourrés halophiles méditerranéens et des végétations à salicornes annuelles. Ces habitats côtiers en voie de disparition en Europe amènent une plus-value paysagère importante.

> De nouvelles opportunités de développement économique

Les contraintes physiques se sont superposées à la réalité économique pour imposer un changement de fonction des espaces autrefois poldérisés pour la production de sel. Grâce au nouveau mode de gestion, d'autres usages peuvent désormais prospérer sur le site, tout en restant compatibles avec les orientations du Conservatoire du Littoral et la protection des écosystèmes côtiers : l'élevage traditionnel extensif, la pêche professionnelle, les loisirs récréatifs de nature (chasse, pêche, sports de glisse, activités balnéaires, découverte touristique).

En outre, deux projets thématiques ont émergé suite à la concertation avec la population de Salin de Giraud sur le développement de ces usages :

- un itinéraire de valorisation du village, inauguré le 4 octobre 2015 pour la fête du Parc ;
- un parcours de valorisation des espaces naturels dans les étangs et marais des salins de Camargue, espaces naturels gérés par le Parc.

Une association d'habitants « Échappées Salinières » a également été créée suite à cette démarche participative pour poursuivre le travail de valorisation du patrimoine salinier.



Recolonisation progressive des sols nus par la flore
© Parc Naturel Régional de Camargue

Enseignements utiles pour d'autres territoires

> Facteurs-clés de succès

- La maîtrise foncière : l'acquisition progressive d'un ensemble foncier conséquent (6 500 ha fin 2012) a permis la mise en place d'un plan de gestion ambitieux.
- Le portage partagé (3 co-gestionnaires du site : le Parc Naturel Régional de Camargue, la Société Nationale de Protection de la Nature et la Tour du Valat) qui apporte légitimité et complémentarité des compétences.
- La volonté politique qui a permis d'amener des ressources suffisantes.

> Pourquoi cette action est-elle exemplaire ?

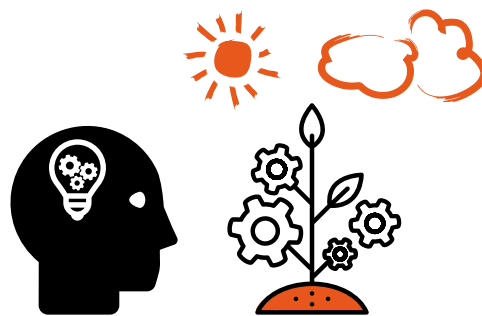
Voir le changement climatique comme une opportunité

Les nouvelles orientations de gestion permettent de répondre conjointement à une problématique d'adaptation au changement climatique et à des objectifs de protection des milieux. Ces deux dimensions sont non seulement compatibles mais se renforcent mutuellement, ce qui amène à envisager le changement climatique sous l'angle de l'opportunité et pas uniquement de la contrainte. L'action démontre ainsi que l'ambition des stratégies d'adaptation au changement climatique peut aller au-delà de la protection face aux risques et permettre d'imaginer de nouvelles vocations et mises en valeur pour les territoires littoraux.

L'écoute des acteurs locaux

Le choix de la dépoldérisation du site est en rupture complète avec les modes d'aménagement mis en place entre 1950 et 1970, qui ont permis l'exploitation du sel au prix de l'artificialisation des milieux lagunaires (plus de 100 km de digues construites dans cette période). Ce « laisser-faire » dans la gestion du trait de côte pouvait être vécu par certains comme une forme d'abandon et susciter des oppositions. C'est pourquoi les gestionnaires ont mis en place une démarche de concertation (qui devrait se poursuivre sur le long terme) afin de se mettre à l'écoute des populations locales, de partager avec elles les objectifs, justifications et bénéfices de la nouvelle gestion, et de les associer à la réflexion sur les opportunités de développement compatibles avec cette gestion.

Cette démarche d'écoute et d'échange aide non seulement à désamorcer les résistances mais aussi à mobiliser des valeurs ou représentations du territoire fédératrices : ainsi la mémoire chez les plus anciens de l'existence d'écosystèmes côtiers de haute qualité environnementale avant l'exploitation salicole a-t-elle contribué à faciliter la transition, tout comme le sentiment de la population locale d'appartenir à un territoire privilégié où la gestion patrimoniale des espaces naturels est engagée depuis des décennies.



VOIR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
COMME UNE OPPORTUNITÉ

Pour aller plus loin

- Conservatoire du Littoral (2015). Stratégie d'intervention 2015-2050, 30 p.
- Conservatoire du littoral (2016). Plan de gestion du Conservatoire du littoral : Site des étangs et marais des salins de Camargue. 8p. en téléchargement sur le site du Conservatoire du Littoral (www.conservatoire-du-littoral.fr)
- ONERC (2015). « Le littoral dans le contexte du changement climatique - Rapport au Premier ministre et au Parlement » La Documentation Française.
- Parc naturel régional de Camargue, Tour du Valat, Société nationale de protection de la nature (2013). Notice de gestion (2013-2016) Site des étangs et marais des salins de Camargue. Rapport pour le Conservatoire du littoral, 153 + annexes. <http://www.pole-lagunes.org/ftp/web/2015/NoticegestionEMSC2013-2016.pdf>
- Projet LIFE+ MC SALT : description disponible sur le site « Les zones humides » (www.zones-humides.eau-france.fr/agir, rubrique « Retours d'expériences »)



Gaël Hemery

Chef de projet

Parc naturel régional de Camargue

www.ademe.fr